

CONSEIL MUNICIPAL DU 29 JUIN 2020
N° 2 (dans l'Ordre du Jour)

République Française - Département de Maine-et-Loire

MAIRIE



D'ANGERS

Extrait du Registre des Délibérations
du Conseil Municipal de la Ville d'Angers

*Séance du lundi 29 juin 2020 présidée par Monsieur Christophe BECHU, Maire,
et régulièrement convoquée le mardi 23 juin 2020
Début séance à 18 heures 00 – Fin de séance à 23 heures 25*

Etaient présents : M. Christophe BÉCHU, M. Jean-Marc VERCHERE, Mme Christelle LARDEUX-COIFFARD, M. Roch BRANCOUR, Mme Roselyne BIENVENU, M. Francis GUTEAU, Mme Caroline FEL, M. Nicolas DUFETEL, Mme Jeanne BEHRE-ROBINSON, M. Charles DIERS, Mme Hélène CRUYPENINCK, M. Maxence HENRY, Mme Sophie LEBEAUPIN, M. Benoit PILET, Mme Mathilde FAVRE D'ANNE, M. Benjamin KIRSCHNER, Mme Alima TAHIRI, M. Stéphane PABRITZ, Mme Karine ENGEL, M. Richard YVON, Mme Marina PAILLOCHER, M. Jacques-Olivier MARTIN, Mme Bénédicte BRETIN, M. Yves GIDOIN, Mme Corinne BOUCHOUX, M. Emmanuel CAPUS, Mme Constance NEBBULA, M. Florian RAPIN, Mme Christine BLIN, Mme Marie-Isabelle LEMIERRE, M. Patrick GANNON, Mme Maryse CHRÉTIEN, M. Vincent FEVRIER, Mme Anita DAUVILLON, M. Laurent VIEU, Mme Nacira MEGHERBI, M. Grégoire LAINÉ, Mme Isabelle PRIME, M. Benoît CHRISTIAN, Mme Pascale MITONNEAU, M. Gilles BARON, Mme Claudette DAGUIN, M. William BOUCHER, Mme Anne-Marie POTOT, M. Simon GIGAN, Mme Augustine YECKE, M. Nicolas AUDIGANE, Mme Christine STEIN, Mme Silvia CAMARA-TOMBINI, M. Stéphane LEFLOCH, Mme Céline VERON, M. Bruno GOUA, Mme Marielle HAMARD, M. Yves AUREGAN, M. Arash SAEIDI, Mme Elsa RICHARD, Mme Sophie FOUCHER-MAILLARD, Mme Claire SCHWEITZER

Etaient excusés : M. Ahmed EL BAHRI

Les membres suivants ont donné pouvoir à des collègues :

- M. Ahmed EL BAHRI a donné pouvoir à Mme Caroline FEL

Le conseil a nommé secrétaire, M. Nicolas AUDIGANE



Le compte rendu de la séance a été affiché par extraits à la porte de la mairie le 30 juin 2020

CONSEIL MUNICIPAL DU 29 JUIN 2020
N° 2 (dans l'Ordre du Jour)

Référence : DEL-2020-136

PILOTAGE MUTUALISE DES POLITIQUES PUBLIQUES - Finances

Compte administratif 2019 - Approbation

Rapporteur : Jean-Marc VERCHERE,

EXPOSE

Conformément au Code Général des Collectivités Territoriales (article 1612-12 du CGCT) et à l'ordonnance n° 2020-330 du 25 mars 2020, le Conseil municipal adopte le compte administratif présenté par le Maire et arrête le compte de gestion du comptable public.

➤ BUDGET PRINCIPAL

La crise sanitaire et économique que nous traversons est d'une ampleur inédite. Dans ce contexte institutionnel d'exception (état d'urgence, report du deuxième tour des élections municipales...), les effets de l'épidémie de Covid-19 sur notre collectivité sont multiples.

Après la mise en place des premières mesures d'urgence pour lutter contre l'épidémie et assurer la continuité de nos missions de service public, **il paraît aujourd'hui indispensable de réexaminer, au regard de ce contexte de crise, les priorités budgétaires votées en février 2020 et de redéfinir les grands équilibres budgétaires pour les prochains mois à venir.**

Pour éclairer ces perspectives, il est indispensable au préalable de faire un premier point d'étape sur la situation financière de la collectivité à travers l'examen du compte administratif 2019 en présentant :

- Les principaux enseignements de l'exercice budgétaire 2019 accompagnés des taux de réalisation, des niveaux de résultats et de la balance générale,
- Une analyse plus détaillée par section budgétaire (fonctionnement et investissement),
- Un point de situation au 31 décembre 2019 en matière de dette et de capacité de désendettement.

CONSEIL MUNICIPAL DU 29 JUIN 2020

N° 2 (dans l'Ordre du Jour)

■ LES PRINCIPAUX ENSEIGNEMENTS DU COMPTE ADMINISTRATIF 2019

- ✓ **La sincérité du budget** avec un taux d'exécution consolidé de 99,9 % des crédits prévus lors du BP 2019,
- ✓ **Un budget de fonctionnement à nouveau maîtrisé avec :**
 - **Des taux de fiscalité stables,**
 - **Une baisse des charges de fonctionnement de - 0,6 %,**
 - **Un fort regain de l'épargne en 2019** après des années consacrées à contrer la baisse de la DGF et les effets du passage en Communauté urbaine. **Entre 2018 et 2019, tous les niveaux d'épargne progressent de plus de 40 %.** Le niveau d'épargne nette progresse ainsi de plus de + 10 M€ pour se fixer à 28,5 M€.
- ✓ **Un budget d'investissement dynamique et responsable en progression de + 14,4 % pour un total de 90,6 M€.** Ces niveaux ont permis de structurer et de moderniser notre territoire,
- ✓ **Un encours de dette sous contrôle avec une capacité de désendettement qui s'améliore très nettement à 4,3 années (contre 5,5 ans en 2018).** Cela reste loin du niveau prudentiel de 12 ans fixé par l'Etat. Même en retraitant les produits de cession, la capacité de désendettement 2019 s'améliore en passant à 5,9 contre 6,7 en 2018.

Ces résultats sont le fruit de la stratégie financière bâtie ces dernières années pour **préserver l'épargne afin de financer les investissements structurants de notre territoire sans augmenter les impôts et en contenant la dette.**

Les efforts de gestion engagés sur la période 2014-2019 ont ainsi largement contribué à financer les hauts niveaux d'investissements récents (90,6 M€ réalisés en 2019 et 70 M€ programmés en 2020) et permettent de contenir une dette par habitant dans la fourchette basse des collectivités de même strate. Cette situation financière très saine est aujourd'hui un réel atout pour faire face à la crise économique et sociale qui s'ouvre devant nous.

■ LES NIVEAUX DE REALISATION DU BUDGET 2019

L'écart entre le montant des crédits votés au BP 2019 et celui constaté au CA 2019 est un des indicateurs permettant de mesurer la sincérité de la prévision budgétaire et la qualité de son exécution. Ce taux de réalisation de 99,9 % permet une fois encore de relativiser le poids des décisions modificatives en 2019 et de confirmer, malgré un environnement complexe et mouvant, **une exécution budgétaire particulièrement respectueuse du principe de sincérité.**

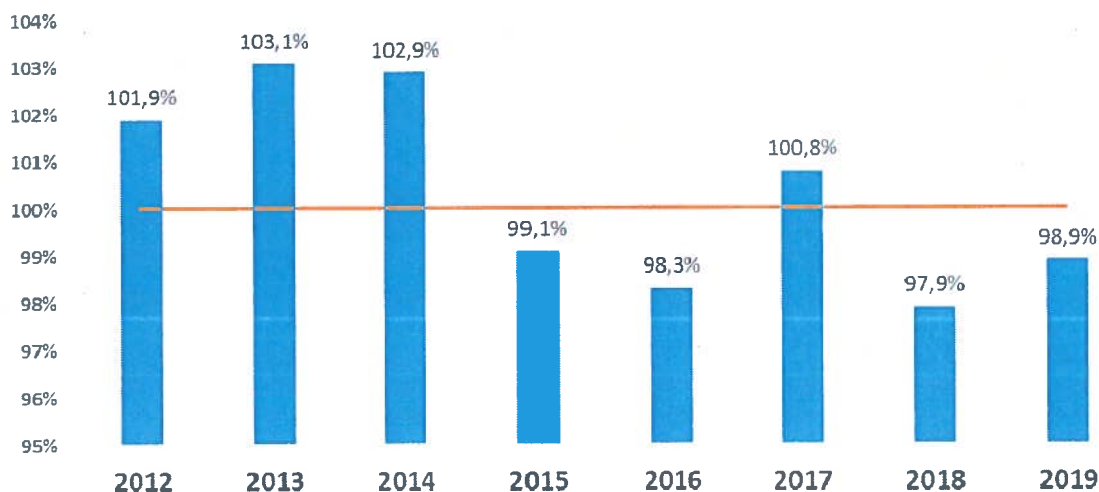
	BP 2019	CA 2019	Taux de réalisation en %
<i>Fonctionnement</i>			
Recettes (hors cessions)	223,0	227,4	102,0%
Dépenses (hors frais financiers et CRFIP)	199,9	197,7	98,9%
<i>Investissement</i>			
Recettes (hors épargne nette et cessions)	67,7	58,3	86,1%
Dépenses (hors dette)	84,1	90,6	107,7%
TOTAL RECETTES ET DEPENSES	574,7	574,0	99,9%

Mouvements réels hors OCLT en M€

En complément de cette illustration pour 2019, il est présenté un zoom sur l'historique de la prévision des dépenses de fonctionnement depuis 2012.

CONSEIL MUNICIPAL DU 29 JUIN 2020
N° 2 (dans l'Ordre du Jour)

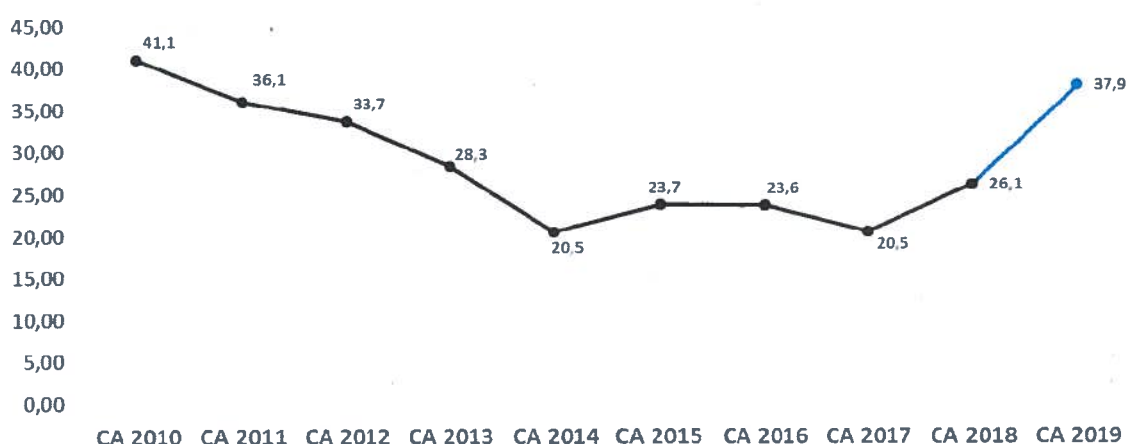
Taux de réalisation des dépenses de fonctionnement
(Hors frais financiers et CRFiP)
Comparatif entre Budget Primitif voté et Compte Administratif



■ DES NIVEAUX D'ÉPARGNE QUI CONFIRMENT LE NET REDRESSEMENT
CONSTATÉ EN 2018

La chute continue de l'épargne constatée depuis de nombreuses années a été enrayerée dès 2015. Les mesures financières correctrices engagées ont ainsi permis de stabiliser ce ratio en compensant la baisse drastique de DGF imposée par l'Etat entre 2014 et 2017. Après de multiples événements exceptionnels (passage en CU, ...), l'année 2019 est marquée par un dynamisme retrouvé de ce ratio si important pour garantir les capacités d'action de la collectivité sur le long terme.

Evolution de l'épargne brute de 2010 à 2019



CONSEIL MUNICIPAL DU 29 JUIN 2020
N° 2 (dans l'Ordre du Jour)

■ LES RÉSULTATS 2019

	CA 2013	CA 2014	CA 2015	CA 2016	CA 2017	CA 2018	CA 2019	Evolution 2018/2019 en M€	Evolution 2018/2019 en %
Fonctionnement									
Recettes	222,1	226,8	232,0	226,3	227,1	227,0	237,8	10,8	4,7%
Dépenses (hors frais financiers et hors CRFIP)	192,4	204,5	206,3	200,3	204,8	198,9	197,7	-1,2	-0,6%
Épargne de gestion	29,7	22,3	25,7	26,0	22,3	28,2	40,1	11,9	42,3%
Frais financiers (hors ICNE)	1,4	1,7	2,0	2,1	1,8	2,1	2,2	0,1	4,1%
Épargne Brute	28,3	20,6	23,7	23,9	20,5	26,1	37,9	11,8	45,3%
Amortissement du capital (Hors OCLT)	3,1	4,0	5,1	6,3	7,0	8,4	9,4	1,0	12,4%
Épargne nette	25,2	16,6	18,6	17,6	13,5	17,7	28,5	10,8	60,9%
Investissement									
Dépenses (Hors dette)	73,4	64,8	51,3	56,8	68,0	79,2	90,6	11,4	14,4%
Recettes	67,3	62,0	52,6	57,3	50,7	56,8	58,3	1,5	2,6%
Solde investissement	-6,1	-2,8	1,3	0,5	-17,3	-22,4	-32,3	-9,9	44,1%
Résultat exercice	27,3	13,8	19,8	18,1	-3,8	-4,7	10,8	15,5	329,8%
Résultat de clôture	-1,0	6,2	13,1	28,2	24,3	19,8	16,1	-3,7	-18,7%

■ BALANCE GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2019

Le Compte Administratif 2019 se présente de façon synthétique comme suit :

FONCTIONNEMENT					FONCTIONNEMENT						
RECETTES		CA 2018	CA 2019	Evolution en K€ 2018 / 2019	% CA 2018 / CA 2019	DEPENSES		CA 2018	CA 2019	Evolution en K€ 2018 / 2019	% CA 2018 / CA 2019
Impôts et taxes		127 293	132 134	4 841	3,8%	Dépenses de Personnel		114 931	114 018	-913	-0,8%
Dont taxe foncière et Taxe d'habitation		99 545	102 164	2 619	2,6%	Mutualisation		396		-396	
Dont Attribution de Compensation et DSC		11 275	11 291	16	0,1%	Subventions et participations		40 045	39 756	-289	-0,7%
Dont autres taxes		16 473	18 679	2 206	13,4%	Subventions et CCAS		30 850	30 969	119	0,4%
Dotations subventions et participations		66 462	68 159	1 697	2,6%	Participations		9 195	8 787	-408	-4,4%
Dont DGF		49 186	49 951	765	1,6%	Autres dépenses de fonctionnement		43 883	43 972	89	0,2%
Dont autres dotations		17 276	18 208	932	5,4%	TOTAL		198 859	197 746	-1 113	-0,6%
Produits des services		19 325	18 998	-327	-1,7%	Épargne de Gestion		28 188	40 077	11 889	42,2%
Produits financiers		2 353	1 701	-652	-27,7%	Intérêts de la dette		2 113	2 199	86	4,1%
Produits des cessions et produits exceptionnels		5 952	11 754	5 802	97,5%	Épargne Brute		28 075	37 878	11 803	45,3%
Autres recettes de fonctionnement		5 682	5 077	-605	-10,3%	Capital de la dette		8 360	9 390	1 030	12,3%
TOTAL		227 047	237 823	10 776	4,7%	Épargne nette		17 715	28 488	10 773	60,8%
INVESTISSEMENT											
RECETTES		CA 2018	CA 2019	Evolution en K€ 2018 / 2019	% CA 2018 / CA 2019	DEPENSES		CA 2018	CA 2019	Evolution en K€ 2018 / 2019	% CA 2018 / CA 2019
Épargne nette		17 715	28 488	10 773	60,8%	Dépenses et subventions d'équipement		67 312	80 034	12 722	21,0%
Dotations, fonds divers et autre		8 387	7 575	-812	-9,7%	Gestion déléguée		11 904	10 568	-1 336	-3,5%
Dont FCTVA		8 150	7 213	-937	-11,5%	TOTAL		79 216	90 602	11 386	14,4%
Subventions et autres		13 633	18 141	2 508	18,4%						
Gestion déléguée		9 789	7 568	-2 221	-22,7%						
Emprunt		25 000	27 000	2 000	8,0%						
TOTAL		74 524	86 772	12 248	16,4%						

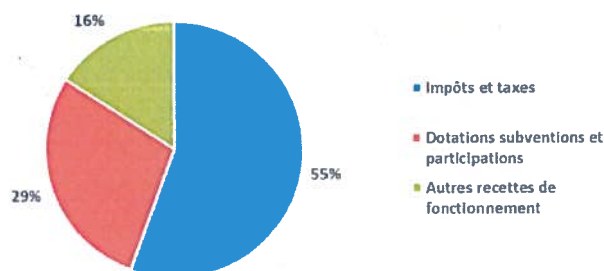
Mouvements réels hors OCLT en k€

Comme lors de la présentation du Budget Primitif 2019, certains chiffres bruts de ce CA 2019 ont été complétés par un certain nombre de retraitements comptables (écritures d'ordre, Emprunts avec Option de Tirage sur Ligne de Trésorerie, ...).

LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

■ DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT AUGMENTENT DE 4,7 %

RECETTES	CA 2018	CA 2019	Evolution en K€ 2018 / 2019	% CA 2018 / CA 2019
Impôts et taxes	127 293	132 134	4 841	3,8%
Dotations subventions et participations	66 462	68 159	1 697	2,6%
Autres recettes de fonctionnement	33 292	37 530	4 238	12,7%
TOTAL	227 047	237 823	10 776	4,7%



L'évolution positive des impôts et taxes (+ 4,8 M€), la hausse des dotations (+ 1,7 M€ - notamment du fait de la Dotation de Solidarité Urbaine) et l'augmentation des recettes financières exceptionnelles (+ 5,8 M€) sont les trois éléments marquants qui expliquent l'augmentation de 4,7 % des recettes de fonctionnement de ce CA 2019.

En analysant dans le détail ces 3 grands postes budgétaires, il ressort les éléments suivants :

IMPOTS ET TAXES

RECETTES	CA 2018	CA 2019	Evolution en K€ 2018 / 2019	% CA 2018 / CA 2019
Impôts et taxes	127 293	132 134	4 841	3,8%
<i>Dont taxe foncière et taxe d'habitation</i>	<i>99 545</i>	<i>102 164</i>	<i>2 619</i>	<i>2,6%</i>
<i>Dont Attribution de Compensation et DSC</i>	<i>11 275</i>	<i>11 291</i>	<i>16</i>	<i>0,1%</i>
<i>Dont autres taxes</i>	<i>16 473</i>	<i>18 679</i>	<i>2 206</i>	<i>13,4%</i>

❖ 102,2 M€ DE TAXES FONCIERES ET DE TAXE D'HABITATION

Le produit fiscal entre 2018 et 2019 augmente de + 2,6 M€ et passe de 99,5 M€ à 102,2 M€.

Produit Fiscal en €	CA 2018	CA 2019	Evolution en K€ 2018 / 2019	Evolution en %
Taxe d'habitation	39 786	41 149	1 363	3,4%
Taxe sur le foncier bâti	59 006	60 381	1 374	2,3%
Taxe sur le foncier non bâti	220	208	-12	-5,4%
Rôles supplémentaires	533	427	-106	-19,9%
Total Produit Fiscal	99 545	102 165	2 620	2,6%

Cette variation de 3,4% s'explique par :

- une évolution de la valeur nominale des bases de + 2,2 %,
- **une évolution des bases physiques positive** (notamment + 1,2 % pour la taxe d'habitation).

CONSEIL MUNICIPAL DU 29 JUIN 2020
N° 2 (dans l'Ordre du Jour)

❖ **11,3 M€ D'ATTRIBUTION DE COMPENSATION ET DE DOTATION DE SOLIDARITÉ COMMUNAUTAIRE**

Le montant de CA à CA reste stable à 11,3 M€. Ce montant se décompose en 5,3 M€ pour l'Attribution de Compensation et 6 M€ pour la Dotation de Solidarité Communautaire. Il est stable par rapport à 2018.

❖ **18,7 M€ D'AUTRES TAXES**

Le chapitre budgétaire « Impôts et taxes » représente 132,1 M€. Ce chapitre comprend en plus des 102,2 M€ de produit fiscal et des 11,3 M€ de dotations d'Agglomération (Attribution de Compensation et Dotation de Solidarité Communautaire), 18,7 M€ d'autres taxes. Les principales sont présentées ci-dessous avec prioritairement celles qui ont connu les variations les plus importantes :

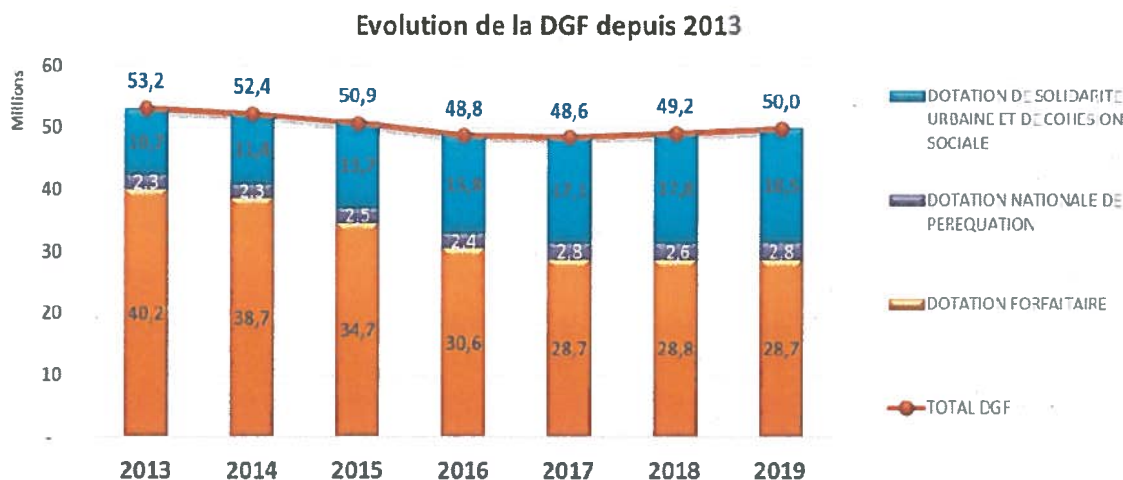
- ✓ le produit de taxe additionnelle sur les droits de mutation a été constaté à 7,5 M€, il est en augmentation de + 1,4 M€ par rapport au CA 2018,
- ✓ les droits de place perçus pour le stationnement sur voirie représentent 5 M€ et en progression de + 0,9 M€ par rapport à 2018.
- ✓ le FPIC (Fonds de péréquation intercommunal et communal) 2019 est stable à 2,5 M€,
- ✓ la taxe d'électricité reste stable à 2,4 M€.

DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS

RECETTES	CA 2018	CA 2019	Evolution en K€ 2018 / 2019	% CA 2018 / CA 2019
Dotations subventions et participations	66 462	68 159	1 697	2,6%
<i>Dont Dotation globale de fonctionnement</i>	<i>49 186</i>	<i>49 951</i>	<i>765</i>	<i>1,6%</i>
<i>Dont autres dotations</i>	<i>17 276</i>	<i>18 208</i>	<i>932</i>	<i>5,4%</i>

❖ **50 M€ DE DOTATION GLOBALE DE FONCTIONNEMENT (DOTATION FORFAITAIRE / DSU / DNP)**

La DGF versée à la Ville était en baisse continue depuis 2014. Elle est en légère augmentation depuis 2018 du fait de la progression de la Dotation de Solidarité Urbaine.



Pour autant, il convient de relativiser cette légère hausse et de mesurer que le prélèvement sur la DGF (visible sur l'évolution de la dotation forfaitaire) aura tout de même généré une perte cumulée de près de 53 M€ sur la période 2014-2019 sur les recettes de la Ville.

CONSEIL MUNICIPAL DU 29 JUIN 2020
N° 2 (dans l'Ordre du Jour)

Après ces baisses drastiques, l'Etat a souhaité adopter une nouvelle approche dans ses relations financières avec les collectivités. Elle se concrétise par un mécanisme contraignant la trajectoire d'évolution des dépenses de fonctionnement des plus grandes collectivités. Lors du Conseil municipal du 28 mai 2018, notre Ville s'est engagée dans ce dispositif. Compte tenu de la crise, son application a été suspendue pour l'exercice 2020.

❖ **18,2 M€ D'AUTRES DOTATIONS ET PARTICIPATIONS**

Le chapitre 74 « Dotations et participations » représente 68,2 M€ et enregistre, en plus des 50 M€ de DGF, 18,2 M€ d'autres recettes de fonctionnement dont :

- ✓ les allocations compensatrices de fiscalité (notamment taxe d'habitation) pour 5,8 M€,
- ✓ les participations de la CAF à près de 8,1 M€, pour la petite enfance et pour les accueils de loisirs,
- ✓ la dotation politique de la Ville pour 1,2 M€,
- ✓ la dotation générale de décentralisation stable à 0,9 M€ au CA 2019,
- ✓ le fonds d'amorçage pour les Temps d'Accueil Périscolaire d'un montant de 0,9 M€.

Globalement, ce poste budgétaire augmente de 5,4 % (soit + 0,9 M€) du fait de la montée en puissance de la dotation politique de la Ville. Cette dotation permet de financer des actions répondant aux enjeux prioritaires identifiés dans le cadre du contrat de Ville. Cette hausse s'explique par l'achèvement en 2019 de plusieurs projets (notamment l'hôtel des associations) qui ont généré des versements importants.

AUTRES RECETTES DE FONCTIONNEMENT (PRODUITS DES SERVICES / PRODUITS FINANCIERS / PRODUITS EXCEPTIONNELS)

La bonne tenue des recettes de fonctionnement en 2019 s'explique également par le dynamisme des autres recettes de fonctionnement tirées par les produits de cession :

RECETTES	CA 2018	CA 2019	Evolution	%
			en K€ 2018 / 2019	CA 2018 / CA 2019
Autres Recettes de fonctionnement	33 292	37 530	4 238	12,7%
<i>Produits des services</i>	19 325	18 998	-327	-1,7%
<i>Produits financiers</i>	2 353	1 701	-652	-27,7%
<i>Produits des cessions et produits exceptionnels</i>	5 952	11 754	5 802	97,5%
<i>Recettes diverses</i>	5 662	5 077	-585	-10,3%

❖ **PRODUITS DES SERVICES : 19 M€**

Le chapitre budgétaire 70 « produits des services » est constitué des recettes perçues par la collectivité en raison des services assurés ou des produits vendus. Ce chapitre représente 19 M€ au CA 2019. On peut notamment citer :

- ✓ les remboursements de frais par Angers Loire Métropole pour 8,2 M€. Ces remboursements concernent des frais de personnel des agents dédiés à la compétence voirie suite au passage en Communauté Urbaine,
- ✓ les autres refacturations (notamment celles entre la Ville d'Angers et ALM) pour 3,7 M€. Cette recette est en baisse notamment sous l'impact de nouveaux mécanismes comptables associés à la mutualisation (une baisse équivalente est constatée côté dépenses de fonctionnement).
- ✓ les diverses autres redevances pour 6,1 M€ :
 - les redevances à caractère sportif (Piscine, Salles de sport, Patinoire) en baisse de 0,6 M€ suite à la fermeture temporaire de certains équipements : 2,6 M€,
 - les redevances à caractère social (Crèches, Accueil loisirs, Garderie) : 2,3 M€,
 - les redevances à caractère culturel (Conservatoire, Musées, Bibliothèques) : 0,8 M€.

CONSEIL MUNICIPAL DU 29 JUIN 2020
N° 2 (dans l'Ordre du Jour)

❖ **AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE : 5,1 M€**

Les chapitres 75 « Autres produits de gestion courante » et 013 « Atténuation de charges » enregistrent 5,1 M€ de recettes avec notamment les loyers perçus par la Ville pour 2,8 M€ et 1,2 M€ de participation des agents aux tickets restaurants.

❖ **PRODUITS FINANCIERS : 1,7 M€**

Le chapitre 76 « Produits financiers » représente 1,7 M€ de recettes en 2019 et est constituée des produits des participations pour 1,6 M€ (Alter, Soclova...) et des revenus des actions du legs Duclaux pour 0,1 M€.

❖ **RECETTES DE CESSIONS ET PRODUITS EXCEPTIONNELS : 11,8M€**

Le chapitre 77 « recettes de cessions et produits exceptionnels » comprend à la fois le produit tiré des indemnisations d'assurance et les opérations de cession d'actifs. En 2019, le volume des produits de cessions est de 10,4 M€ et se compose notamment des éléments suivants :

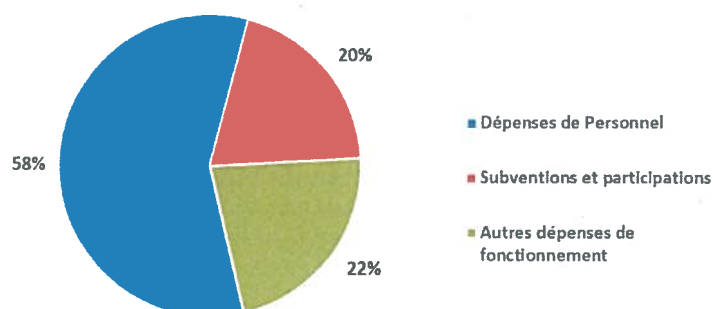
- Cession des actions liées au Legs Duclaux : 3,3 M€,
- Cession La Baumette : 2,1 M€
- Avenue Victor Baussier, Place de l'Europe et rue de Normandie : 1,8 M€
- Cession 39 rue Boreau : 1,1 M€
- Cession rue E. Hatais et Place Sainte Thérèse : 0,9 M€
- Cession 34 Boulevard Jacques Portet : 0,6 M€

Ce montant est en hausse de + 5,7 M€ par rapport à 2018 et est conforme au plan stratégique immobilier mis en place par la collectivité.

■ **DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT EN BAISSSE**

Hors intérêts de la dette, les dépenses de fonctionnement baissent de - 0,6 %.

DEPENSES	CA 2018	CA 2019	Evolution en K€ 2018 / 2019	% CA 2018 / CA 2019
Dépenses de Personnel	114 931	114 018	-913	-0,8%
<i>Mutualisation</i>	396		-396	
Subventions et participations	40 045	39 756	-289	-0,7%
<i>Subventions et CCAS</i>	30 850	30 969	119	0,4%
<i>Participations</i>	9 195	8 787	-408	-4,4%
Autres dépenses de fonctionnement	43 883	43 972	89	0,2%
TOTAL	198 859	197 746	-1 113	-0,6%



CONSEIL MUNICIPAL DU 29 JUIN 2020

N° 2 (dans l'Ordre du Jour)

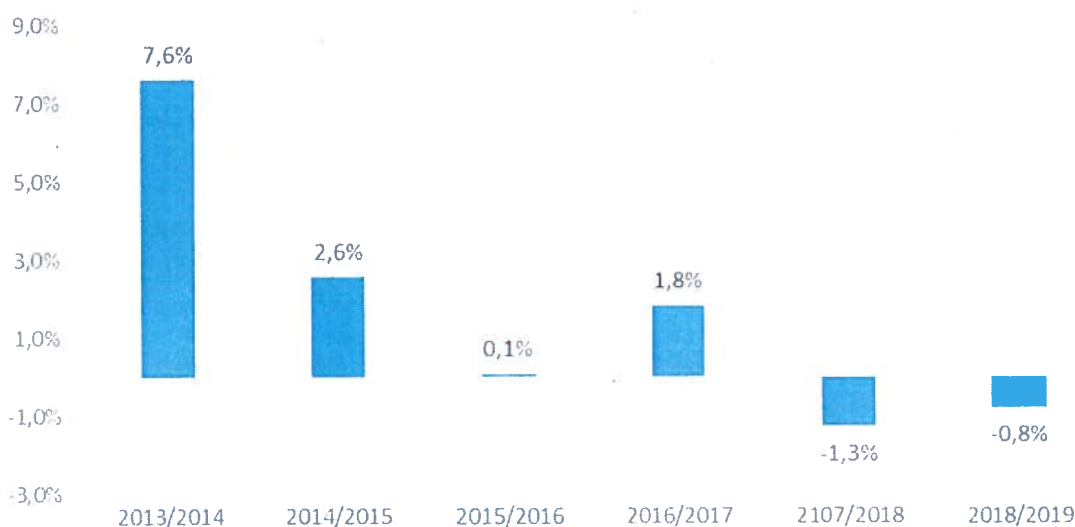
Cette année 2019 est la deuxième année de bilan du dispositif contractuel avec l'Etat de maîtrise des dépenses du budget principal sur la période 2018-2020 (articles 13 et 29 de la loi de programmation des finances publiques).

L'objectif d'évolution maximale des dépenses réelles de fonctionnement pour la Ville a été fixé à 1,2 % par an par rapport à une base 2017. Compte tenu des niveaux de dépenses 2019 de notre collectivité et des retraitements appliqués, les services de l'Etat nous ont confirmé que la Ville respectait ses engagements pour la seconde année consécutive. Comme évoqué précédemment, et compte tenu de la crise, l'application du contrat a été suspendue pour l'exercice 2020.

❖ DES CHARGES DE PERSONNEL EN BAISSÉ

Les dépenses du chapitre 012 « Charges de personnel » passent de 114,9 M€ réalisées au CA 2018 à 114 M€ au CA 2019 soit -0,8 %. A titre de compléments, vous trouverez ci-dessous l'historique de ce taux d'évolution depuis 2013.

Taux d'évolution des dépenses de personnel depuis 2013



Sans les nouvelles modalités de comptabilisation des frais de mutualisation (baisse de dépenses de 0,4 M€ et une baisse équivalente de recette), la masse salariale baisse de -0,4% avec :

- + 1,4 % liés au Glissement Vieillesse Technicité et aux mesures de l'Etat (Parcours Professionnel, carrières et rémunérations),
- et - 1,8 % liés aux efforts de gestion (effet noria, vacances de poste,...).

❖ SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS : 39,8 M€

Pour 2019, les subventions et participations de fonctionnement se situent à 39,8 M€. Ce niveau continue de positionner Angers dans le haut des communes de notre strate.

L'analyse des comptes administratifs réalisée par la Direction Générale des Finances Publiques confirme ce haut niveau de versement et précise que **les subventions de fonctionnement de la Ville d'Angers (en € par habitant) sont supérieures de 70 % à la moyenne des communes de même strate (42 communes de + de 100 000 habitants) pour les dernières années connues 2015, 2016, 2017 et 2018 (257 € par habitant pour la Ville d'Angers contre 152 € pour les communes de même strate en 2018).**

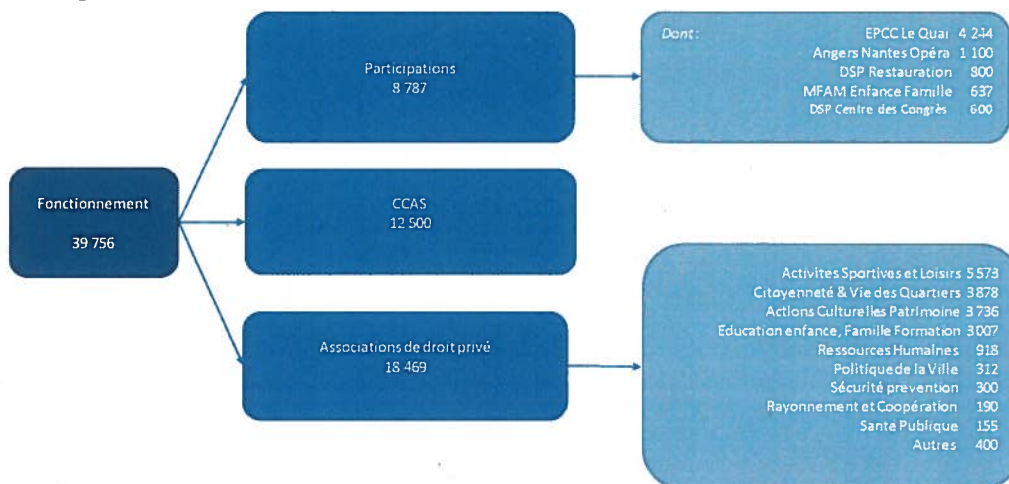
En terme d'évolution entre 2018 et 2019, les subventions et participations de fonctionnement passent de 40 M€ à 39,8 M€ soit une diminution de -0,7 %. Cette situation comptable globale masque une réalité différenciée qui peut se résumer en deux éléments :

CONSEIL MUNICIPAL DU 29 JUIN 2020

N° 2 (dans l'Ordre du Jour)

- Une légère progression des crédits de subventions de + 0,2 % entre 2018 et 2019 pour le CCAS et pour le milieu associatif,
- Une baisse des participations de - 4,4 %. Cette baisse n'est pas uniforme et des disparités existent en fonction de chaque structure subventionnée. Et notamment une baisse de - 0,3 M€ pour le Parc de Stationnement, -0,1 M€ pour le centre des congrès ainsi que pour Angers Nantes Opéra.

A titre de complément, vous trouverez ci-après la structure des subventions de notre collectivité par type d'organisme et par secteur d'activité en k€ :



Pour mémoire, la CAF a fait évoluer les modalités de versement liés aux Contrats Enfance Jeunesse pour l'APE et la MFAM à compter de 2020. Jusqu'en 2019, ces sommes transitaient par la collectivité et étaient ensuite reversées à l'APE et à la MFAM. Dorénavant, ces montants seront directement versés par la CAF aux structures concernées.

❖ 44 M€ POUR LES FRAIS DE FONCTIONNEMENT DES SERVICES

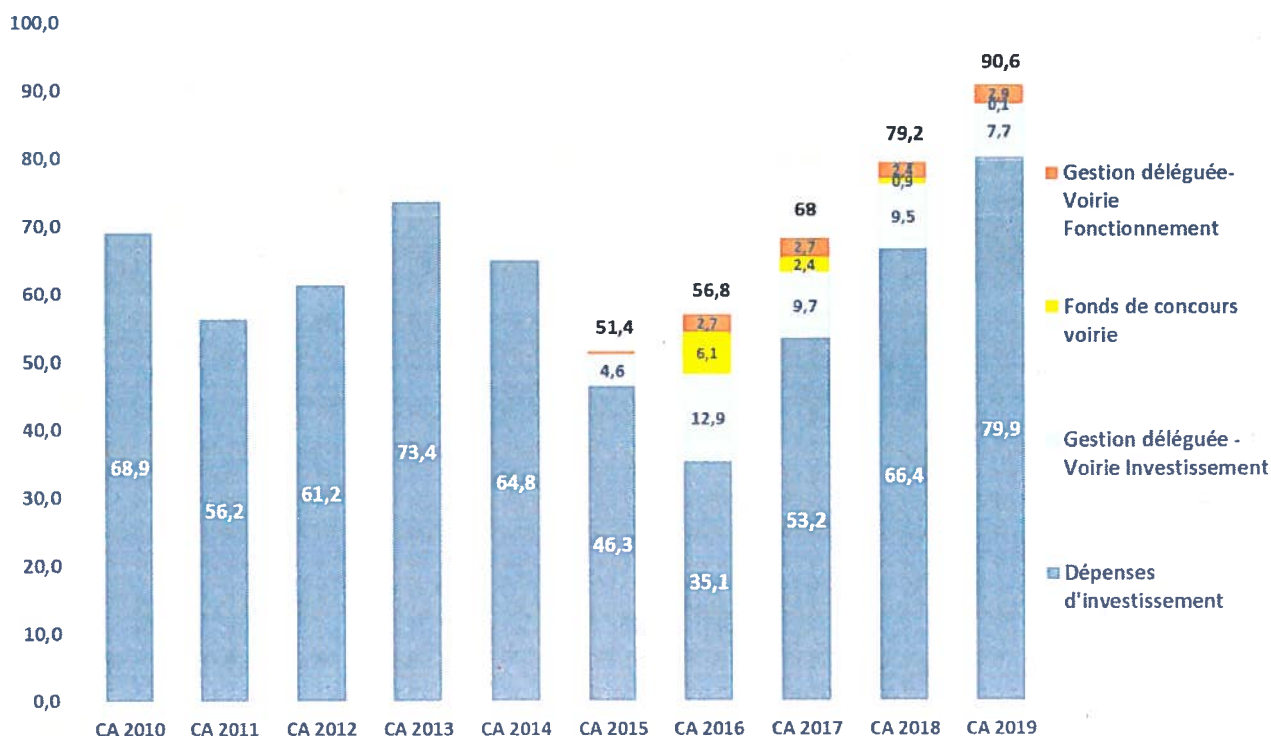
Les dépenses de fonctionnement des services se situent à 44 M€ et sont en très légère progression (+ 0,2%) par rapport à 2018. Ces efforts de gestion sont d'autant plus significatifs que l'inflation moyenne en France en 2019 a été de 1,1 %.

Pour mémoire, ce poste budgétaire est composé pour plus de 40 M€ (soit 91 % du total) des dépenses du chapitre 011 « charges à caractère général » qui regroupe les charges de fluides (eau, électricité, chauffage...), la maintenance et le nettoyage des locaux, les taxes foncières et l'ensemble des contrats de prestation de service nécessaire pour mettre en œuvre les politiques publiques au quotidien.

LA SECTION D'INVESTISSEMENT

■ AVEC 90,6 M€, DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT AU PLUS HAUT DEPUIS 10 ANS

EVOLUTION DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT ENTRE 2010 ET 2019 en M€



Selon le périmètre retenu, deux chiffres peuvent résumer les réalisations d'investissement 2019 de la Ville :

- **90,6 M€** : addition entre les 79,9 M€ d'investissement liées aux compétences propres de la Ville et les 10,7 M€ (7,7 M€ + 0,1 M€ + 2,9 M€) de gestion déléguée par la CU en matière de voirie et eaux pluviales,
- **79,9 M€** : dépenses d'investissement hors gestion déléguée de la voirie, de l'éclairage public et hors fonds de concours.

Une présentation plus détaillée des principales opérations 2019 vient compléter ces éléments en distinguant :

- les crédits portés dans le cadre des politiques publiques d'intervention,
- les moyens associés au pilotage mutualisé des politiques,
- les moyens associés à la gestion déléguée de la compétence voirie et éclairage public.

CONSEIL MUNICIPAL DU 29 JUIN 2020
N° 2 (dans l'Ordre du Jour)

PRINCIPALES OPERATIONS D'INVESTISSEMENT	Montant réalisé CA 2019
Nouvelle patinoire	16 387 775
Centre des congrès	13 179 528
Reconversion Pôle Jean Vilar	5 443 103
Coeur de Maine - Centre Maine	5 282 037
Etudes et travaux Hôtel de Ville	5 141 787
Opérations de renouvellement urbain Belle Beille & Monplaisir	3 013 386
Parc des Sports de la Baumette	1 766 849
Rénovation du Théâtre Chanzy	1 765 274
Restaurant Universitaire du Centre régional des œuvres universitaires et scolaires (CROUS)	1 624 749
Actions foncières	1 277 399
Zone d'aménagement concerté Capucins et Verneau	780 000
Piscines	755 408
Musée Pincé	741 596
Parc des expositions	732 982
Apaisement circulation	726 200
Terra Botanica	718 000
Total	59 336 073

PRINCIPALES OPERATIONS PILOTAGE MUTUALISE DES POLITIQUES PUBLIQUES	Montant réalisé CA 2019
Gros entretien et grosses réparations des bâtiments	7 069 142
Refacturations des moyens informatiques	1 104 019
Acquisition de véhicules	1 008 368
Total	9 181 530

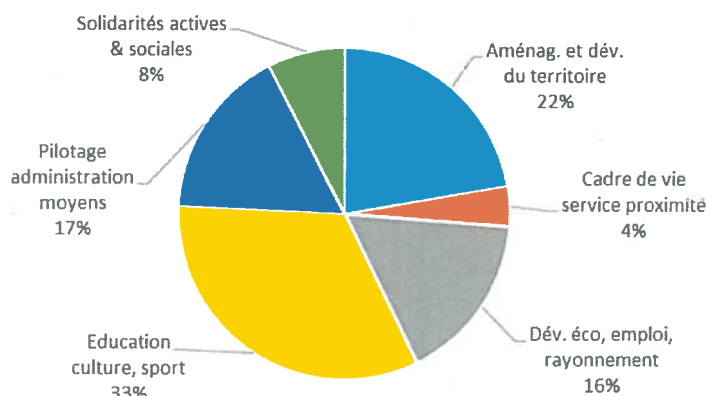
PRINCIPALES OPERATIONS FONDS CONCOURS ET GESTION DELEGUEE E LA VOIRIE	Montant réalisé CA 2019
Gestion Délégée	10 567 624
Fonds de concours	136 654
Total	10 704 279

Total des crédits représentés	79 221 881
Total des crédits réalisés	90 602 249
% sur le total des crédits réalisés	87%

A titre de compléments, les travaux réalisés rue Desmazières (pour 217 K€), aux Capucins (pour 215 K€), place du Chapeau de Gendarme (140 K€), rue Lebas (pour 136 K€), rue Gustave Mareau (pour 81,1 K€), boulevard Foch (pour 78,4 K€), rue Léon Jagot (52 K€) et le Seuil en Maine (pour 30,4 K€) ... illustrent une partie des travaux de voirie du plan d'urgence réalisés sur environ une trentaine de rues en 2019 au total dans le cadre de la convention de gestion voirie avec ALM.

La mise en œuvre des engagements pris devant les Angevins (plan d'urgence voirie, plan places, Cœur de Maine, nouvelle patinoire, réhabilitation du Centre des Congrès, ...) s'illustre donc particulièrement dans cet exercice 2019.

Investissements réalisés par politique publique



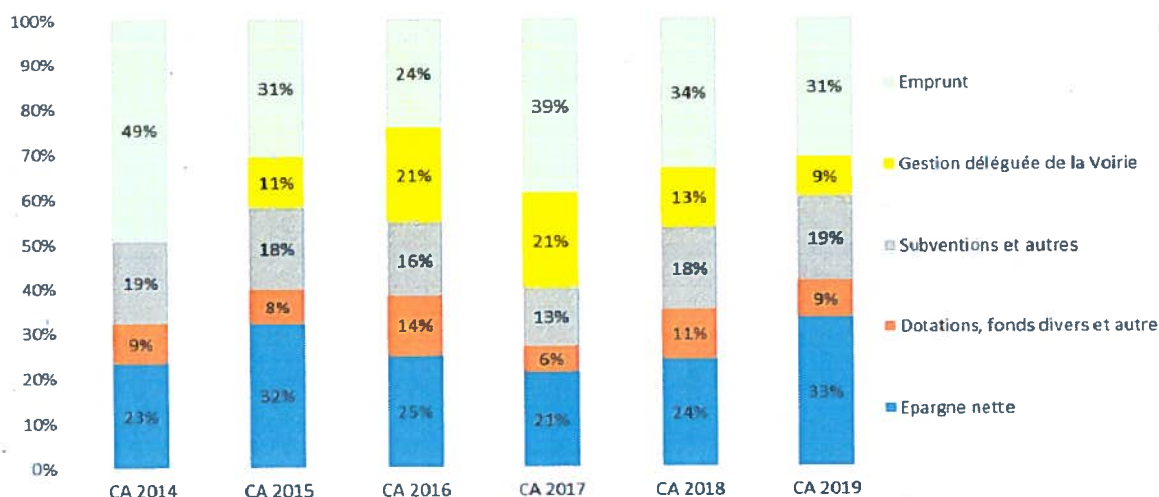
CONSEIL MUNICIPAL DU 29 JUIN 2020
N° 2 (dans l'Ordre du Jour)

■ DES RECETTES D'INVESTISSEMENT PRESERVÉES

Conformément à notre stratégie financière annoncée lors des différents débats d'orientation budgétaire et budgets primitifs, la structure de financement de nos investissements s'adapte au rythme des dépenses à financer, au niveau annuel de l'épargne dégagée et aux conditions des marchés financiers.

Cette stratégie et l'anticipation d'un besoin de financement élevé en fin de mandat nous a permis de conserver une structure de financement de l'investissement particulièrement vertueuse en 2019 qui peut se résumer à **31 % de recours à l'emprunt seulement et 69 % de ressources propres**.

Structure de financement des investissements de 2014 à 2019



Les autres ressources propres d'investissement se répartissent ainsi :

❖ FCTVA ET TAXE D'AMENAGEMENT : 7,2 M€

Le fonds de compensation de la TVA passe de 8,1 M€ à 7,2 M€ compte tenu du niveau des investissements 2018 et du volume des opérations d'intégration à notre patrimoine des ouvrages (voirie ou équipements publics) remis par notre aménageur Alter.

❖ SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT ET AUTRES : 16,1 M€

Les subventions d'investissement passent de 9 M€ à 11,7 M€. Les principales subventions reçues sont détaillées dans le tableau suivant :

en M€	CA 2019	Origine de la subvention
Nouvelle patinoire	4,8	ALM
Amendes de police	2,2	Etat / ALM
Centre des congrès	3,5	ALM
Autres	1,2	Région / Etat / ALM / FEDER
Total	11,7	

Les 4,4 M€ de recettes restantes sur ce poste budgétaire concernent les remboursements d'avance de trésorerie par ALTER dans le cadre des concessions d'aménagement.

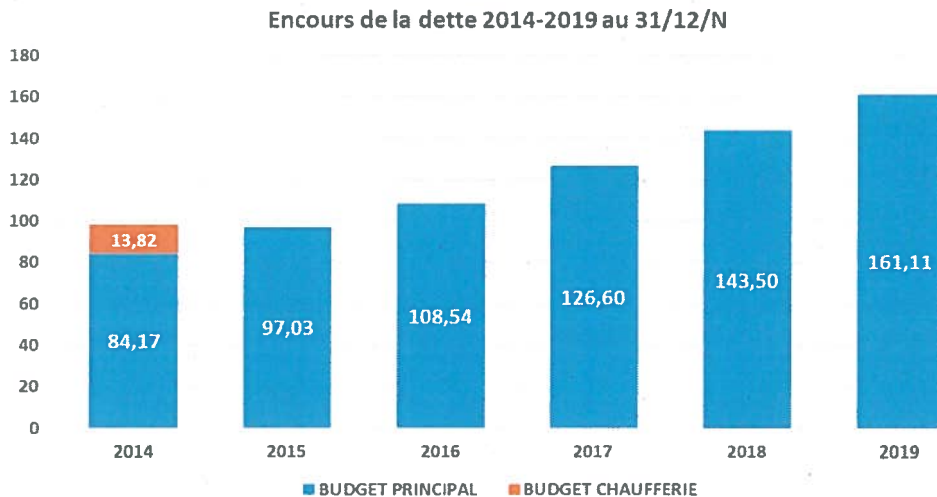
Les fonds de concours accordés par Angers Loire Métropole (patinoire, centre des congrès) ont contribué à la bonne tenue de nos financements externes l'année même de la réalisation de ces équipements.

CONSEIL MUNICIPAL DU 29 JUIN 2020
N° 2 (dans l'Ordre du Jour)

■ **UNE EVOLUTION DE LA DETTE CONFORME A LA STRATEGIE ANNONCEE EN DEBUT DE MANDAT**

La stratégie d'endettement de la collectivité annoncée en début de mandat a poursuivi sa réalisation pour atteindre 161,1 M€ d'encours de dette au 31/12/2019. Un niveau inférieur de 7 M€ au plafond que nous nous étions fixés et qui correspondait au doublement de la dette atteinte lors du mandat précédent.

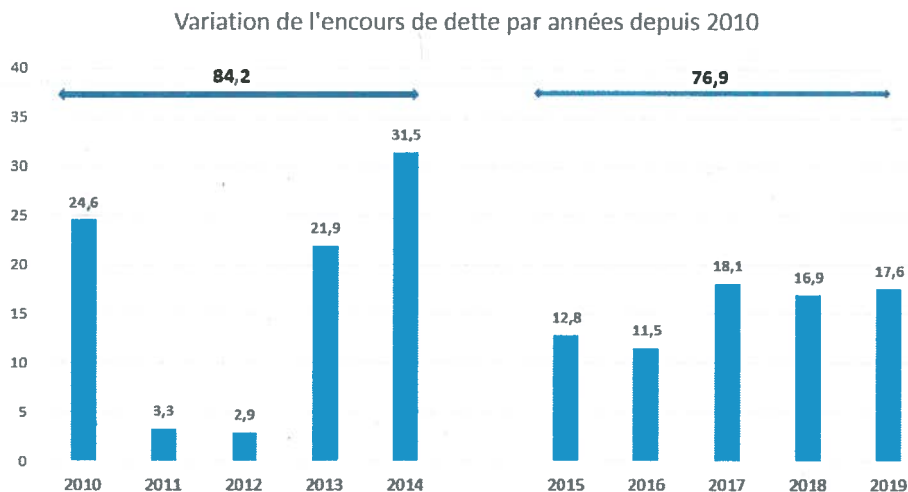
❖ **EVOLUTION DE L'ENCOURS DE DETTE DEPUIS 2014**



N.B. : Transfert des 13 M€ d'encours du budget chaufferie vers ALM au 01/09/2015.

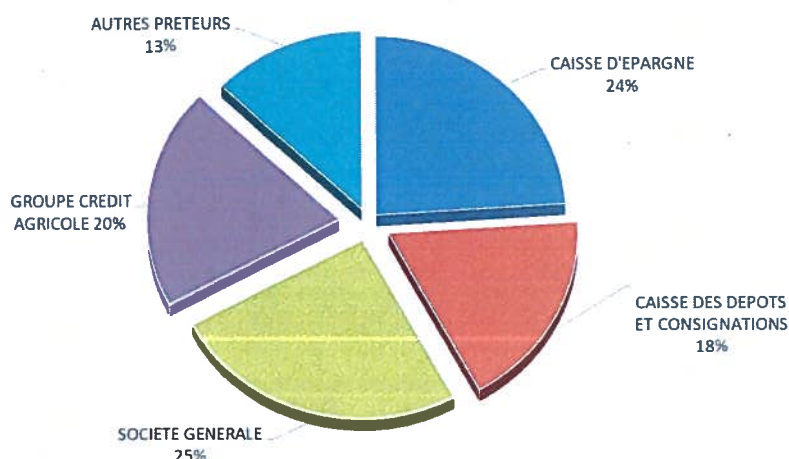
Les investissements réalisés durant ce mandat ont été, comme on l'a vu, majoritairement financés par des ressources propres. Pour les compléter, le recours à l'emprunt est également un levier de financement pertinent, en particulier en cette période de taux historiquement bas.

A titre de bilan, le graphique ci-après présente la variation de l'encours depuis 2010 et illustre le caractère maîtrisé du niveau d'endettement dans notre collectivité ces dernières années avec un encours attendu fin 2019 toujours inférieur à la moyenne des villes de notre taille (moyenne 2018 de la strate : 1112 € par habitant / Ville d'Angers à fin 2019 : 1032 € par habitant).



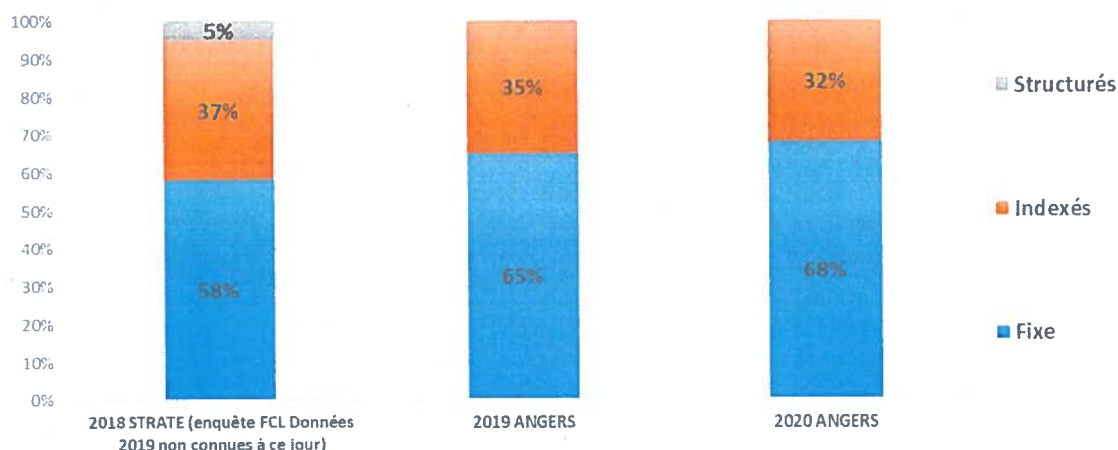
CONSEIL MUNICIPAL DU 29 JUIN 2020
N° 2 (dans l'Ordre du Jour)

❖ **REPARTITION DE LA DETTE PAR PRETEUR AU 31/12/2019**



La dette de la Ville est largement diversifiée auprès des principaux établissements bancaires. Au cours de l'exercice 2019, la répartition est assez équilibrée entre nos quatre principaux partenaires en volume que sont la Caisse d'Epargne, la Société Générale, le Crédit Agricole et la Caisse des Dépôts et Consignations).

❖ **REPARTITION DE LA DETTE PAR TYPE DE TAUX AU 1ER JANVIER 2020**



La dette de la ville est totalement sécurisée. Cette structure de dette, majoritairement composée de taux fixe (68%), a également le mérite de relativiser le risque d'une remontée des taux variables.

Pour autant, la part des emprunts à taux indexé de 32% nous permet de financer à des taux très attractifs nos investissements.

❖ **GESTION DE LA DETTE 2019 : D'EXCELLENTE CONDITIONS FINANCIERES OBTENUES**

En complément des opérations de gestion courantes (suivi régulier des contrats de prêts en cours, remboursement des annuités, ...), la stratégie de dette de la collectivité se met en œuvre avec la **mobilisation de nouveaux financements ou via des opérations de refinancement ou d'arbitrages d'index** :

- **Contractualisation de nouveaux financements avec des conditions financières très favorables pour les besoins 2019 : un taux d'intérêt moyen de 0,7%**

Vous trouverez ci-après les caractéristiques des nouveaux emprunts mobilisés à des conditions financières de grande qualité en 2019 pour 27 M€ au total :

- 4,5 M€ contractés auprès de la Banque Postale au taux fixe de 1,47 % sur 20 ans,
- 4,5 M€ contractés auprès de la Société Générale sur un taux variable Euribor 3 mois + 0,38% sur 20 ans.

CONSEIL MUNICIPAL DU 29 JUIN 2020

N° 2 (dans l'Ordre du Jour)

- 4 M€ contractés auprès de la Société Générale sur un taux fixe de 0,39% sur 4 ans puis variable Euribor 3 mois + 0,39% sur 16 ans.
- 4 M€ contractés auprès de la Caisse d'Épargne au taux fixe de 1,04 % sur 20 ans,
- 10 M€ contractés auprès de la Caisse d'Épargne au taux fixe de 0,35 % sur 20 ans.

Ces différentes conditions financières nous permettent de présenter un taux moyen des nouveaux encours 2019 à **0,7% pour une durée moyenne de 20 ans**.

- **Gestion active de la dette : opération de refinancement ou d'arbitrages d'index**

Sur l'exercice 2019, un emprunt a fait l'objet d'un arbitrage d'index afin d'optimiser ses frais financiers futurs. **L'estimation totale du gain net des frais** (Indemnités de renégociations ou autres) liés à cette opération s'élèvera à **2 M€** sur la durée de vie restante du prêt (18 ans).

Prêteur concerné	Capital Restant Dû	Type d'opérations	Anciennes Conditions	Nouvelles conditions	Montant du gain sur la durée de vie restante du prêt
Caisse des Dépôts et Consignations	20,7 M€	Arbitrage d'index	Inflation + 1,19 %	Livret A + 0,6%	2 M€

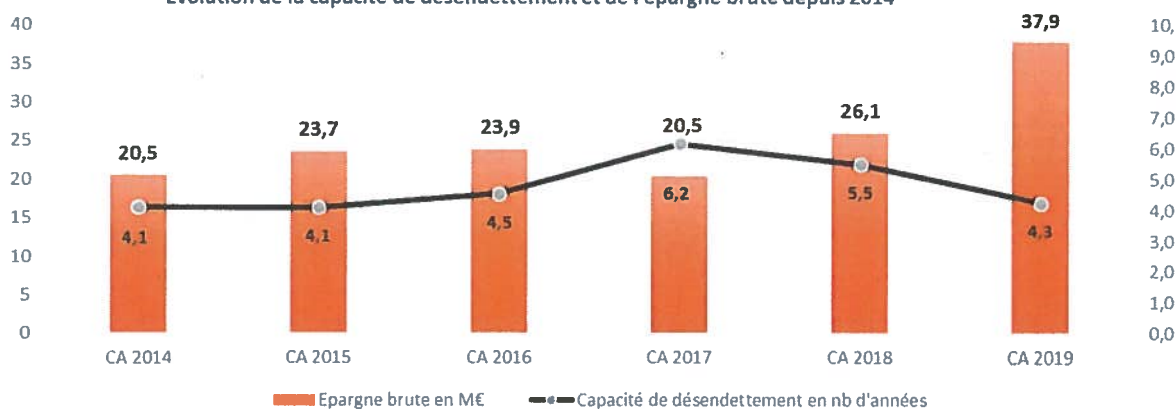
❖ LA CAPACITE DE DESENDETTEMENT REDUITE A 4,3 ANS

La capacité de désendettement traduit le temps nécessaire au remboursement de l'ensemble du capital de la dette, si la collectivité y consacrait la totalité de son épargne brute. **En 2019, ce ratio se situe à 4,3 ans soit quasiment le même niveau qu'en 2014**. Ce résultat reste loin du niveau prudentiel de 12 ans évoqué dans la loi de Programmation des Finances Publiques 2018-2022.

Le tableau et le graphique qui suivent permettent de visualiser ces éléments d'analyse :

	CA 2014	CA 2015	CA 2016	CA 2017	CA 2018	CA 2019
Encours de dette au 31 décembre N en M€	84,2	97,0	108,5	126,6	143,5	161,1
Epargne brute en M€	20,5	23,7	23,9	20,5	26,1	37,9
Capacité de désendettement en nb d'années (avec produits de cessions)	4,1	4,1	4,5	6,2	5,5	4,3
Capacité de désendettement en nb d'années (hors produits de cessions)	4,6	4,3	7,9	9,4	6,7	5,9

Evolution de la capacité de désendettement et de l'épargne brute depuis 2014



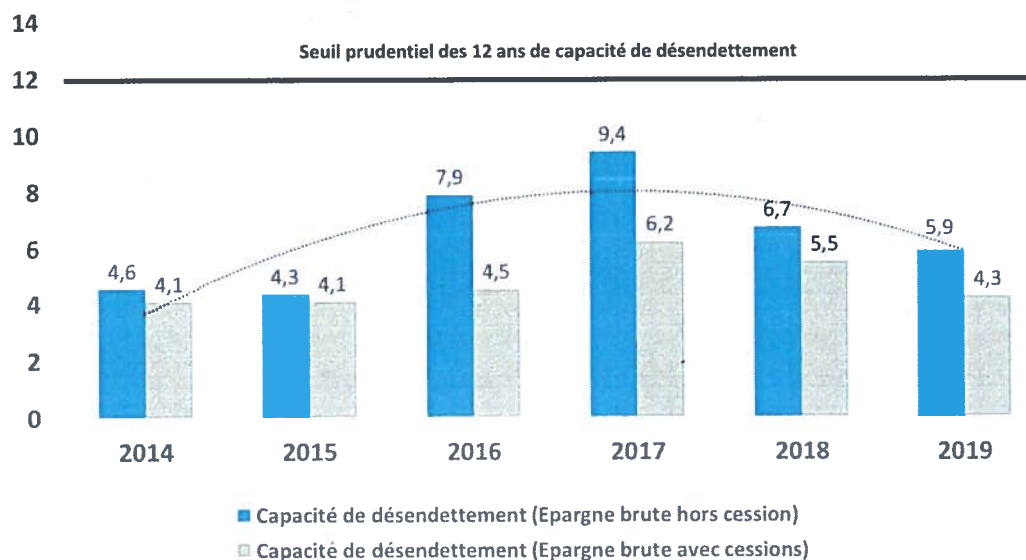
NB méthodologie : la baisse de la DGF, le passage en communauté urbaine, la présence de dépenses et/ou de recettes exceptionnelles ne font pas l'objet d'un retraitement spécifique pour le calcul de ce ratio.

CONSEIL MUNICIPAL DU 29 JUIN 2020

N° 2 (dans l'Ordre du Jour)

Pour être complet, le graphique suivant permet également d'illustrer l'évolution de la capacité de désendettement en isolant les produits de cession. Elle s'élève après ce retraitement à 5,9 ans et décroît nettement depuis 2017 comme l'illustre le graphique suivant :

Evolution de la capacité de désendettement
selon méthodologie retenue (avec ou hors cessions) en années



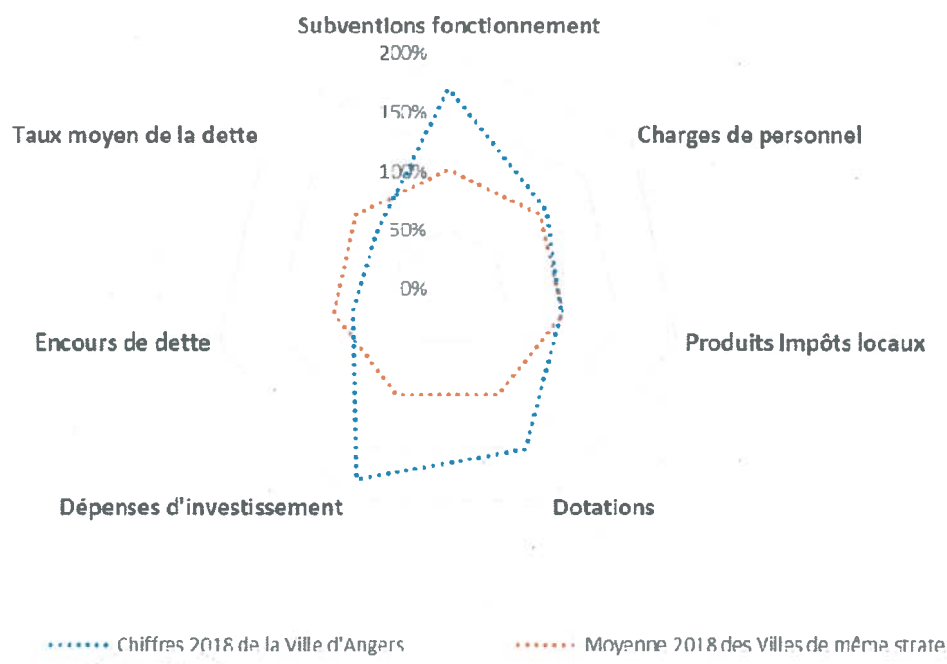
CONSEIL MUNICIPAL DU 29 JUIN 2020
N° 2 (dans l'Ordre du Jour)

■ ANALYSE FINANCIERE (CHIFFRES DGFIP 2018) : COMMENT SE SITUE LA VILLE D'ANGERS ?

Pour compléter notre analyse, vous trouverez ci-après le profil financier de la Ville d'Angers établi sur la base des derniers ratios connus soit 2018 de la Direction Générale des Finances Publiques. Ce graphique permet de comparer les ratios moyens des communes de même strate démographique à ceux de la ville d'Angers pour 2018. Ce qui peut être noté comme significatif (et qui n'a quasiment pas évolué depuis 2015). Notre Collectivité se caractérise par :

- **un niveau d'investissement supérieur de 80% à la moyenne**
- **des subventions de fonctionnement en € par habitant qui sont supérieures de 70 % à la moyenne des communes de même strate,**
- **des ratios de dette favorables avec des niveaux d'encours et de taux moyens inférieurs d'environ 20 % aux moyennes de la strate,**
- un ratio de DGF supérieur aux moyennes de la strate qui s'explique par un effet « dotation de solidarité urbaine » particulièrement marqué dans notre commune,
- Les charges de personnel et le produit des impôts locaux sont quant à eux dans la moyenne

Chiffres 2018 produits par la Direction Générale des Finances Publiques	Chiffres 2018 de la Ville d'Angers en € par Habitant	Moyenne 2018 des villes de même strate en € par habitant	Ecart entre les chiffres d'Angers / la moyenne de la strate en %
Subventions de fonctionnement	257	152	+ 69 %
Dépenses de personnel	726	682	+ 6 %
Produits Impôts locaux	638	648	- 2 %
Dotations	315	207	+ 52 %
Dépenses d'investissement	475	264	+ 80 %
Encours de dette	920	1112	- 17 %
Taux moyen de la dette	1,7%	2,2%	- 23 %



CONSEIL MUNICIPAL DU 29 JUIN 2020
N° 2 (dans l'Ordre du Jour)

⇒ BUDGET BOUCLE OPTIQUE ANGEVINE

Le Compte Administratif 2019 se présente de la façon suivante (en k€) :

CA 2019	
<i>Fonctionnement</i>	
Recettes	111,42
Dépenses	36,68
Epargne Nette	74,74
<i>Investissement</i>	
Dépenses	39,86
Recettes	22,06
Solde d'investissement	- 17,80

Pour mémoire et compte tenu des résultats des années antérieurs, le résultat de clôture 2019 de ce budget annexe est de - 6 461 €.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant l'avis de la commission Finances du 22 juin 2020

DELIBERE

Approuve le compte administratif du budget principal et du budget annexe Boucle Optique Angevine de l'exercice 2019,

Arrête les résultats de l'exercice hors résultats antérieurs à se décomposant comme suit :

	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT	RESULTAT DE L'EXERCICE
BUDGET PRINCIPAL	- 8 257 073,73	19 056 374,71	10 799 300,98
BOUCLE OPTIQUE ANGEVINE	24 805,05	32 130,97	56 936,02
BUDGET GENERAL	- 8 232 268,68	19 088 505,68	10 856 237,00

Prend acte de la situation financière globale de clôture de l'exercice, après prise en compte des résultats antérieurs et des reports, comme suit :

	RESULTAT DE CLOTURE FIN 2018	Part affectée à l'Investissement en 2019	RESULTAT DE L'EXERCICE 2019	RESULTAT DE CLOTURE AVANT RESTES A REALISER	SOLDES DES RESTES A REALISER	RESULTAT DE CLOTURE
BUDGET PRINCIPAL	19 904 118,35	14 628 230,03	10 799 300,98	16 075 189,30	5 668 317,97	10 406 871,33
BUDGET BOUCLE OPTIQUE ANGEVINE	41 339,22	22 058,10	56 936,02	- 6 461,30	-	- 6 461,30
BUDGET GENERAL	19 862 779,13	14 650 288,13	10 856 237,00	16 068 728,00	5 668 317,97	10 400 410,03

Le Conseil Municipal délibère et Adopte à la majorité

Contre: 5, Mme Silvia CAMARA-TOMBINI, M. Stéphane LEFLOCH, Mme Céline VERON, M. Bruno GOUA, Mme Marielle HAMARD.

Abstentions: 5, M. Yves AUREGAN, M. Arash SAEIDI, Mme Elsa RICHARD, Mme Sophie FOUCHER-MAILLARD, Mme Claire SCHWEITZER.

La présente délibération est susceptible de faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Nantes ou sur le site télérécourse dans un délai de deux mois.

Le Maire
Pour le Maire, Adjoint délégué
(Signature)
Pour le Maire,
1er Adjoint Délégué
Jean-Marc VERCHERE

Accusé de réception - contrôle de légalité

Nature de l'acte : Délibération

Numéro attribué à l'acte : DEL-2020-136

Objet de l'acte : Compte administratif 2019 - Approbation

Thème Préfecture : 7 - Finances locales 1 - Decisions budgetaires 2 - Délibérations budgétaires avec budgets primitifs, budgets supplémentaires ou comptes administratifs

Date de l'acte : 29 juin 2020

Annexe : Maquette CA 2019 - Ville

Maquette CA 2019 - BOA

Identifiant de télétransmission : 049-214900078-20200629-lmc1H32500H1-DE

Identifiant unique de l'acte : lmc1H32500H1

Date de transmission en Préfecture : 03 juillet 2020

Date de réception en Préfecture : 03 juillet 2020

Acte à classer

DEL-2020-136

1 En préparation **2** En attente retour
Préfecture **3** > AR reçu < **4** Classé

Identifiant FAST : ASCL_2_2020-07-03T15-30-08.00 (MI224031410)

Identifiant unique de l'acte :
049-214900078-20200702-DEL-2020-136-CC (Voir l'accusé de réception associé)

Objet de l'acte : Compte administratif 2019 - Approbation - Flux BOA
optique Angevine
Date de décision : 02/07/2020



Nature de l'acte : Contrats conventions et avenants

Matière de l'acte :

7. Finances locales
7.1. Decisions budgetaires
7.1.2. Délibérations budgétaires avec budgets primitifs, budgets supplémentaires ou comptes administratifs

Acte : [Flux CA 2019 BOA.XML](#)

Multicanal : Non

Classer ▷

Annuler ▷

Préparé

Date 03/07/20 à 15:27

Par [PELE ID Camille](#)

Transmis

Date 03/07/20 à 15:30

Par [PELE ID Camille](#)

Accusé de réception

Date 03/07/20 à 16:37

Acte à classer

DEL-2020-136a

1 En préparation **2** En attente retour
Préfecture **3** > AR reçu < **4** Classé

Identifiant FAST : ASCL_2_2020-07-03T15-30-36.00 (MI224031422)

Identifiant unique de l'acte :
049-214900078-20200702-DEL-2020-136a-CC (Voir l'accusé de réception associé)

Objet de l'acte : Compte administratif 2019 - Approbation - Flux Ville

Date de décision : 02/07/2020



Nature de l'acte : Contrats conventions et avenants

Matière de l'acte :

7. Finances locales

7.1. Decisions budgetaires

7.1.2. Délibérations budgétaires avec budgets primitifs, budgets supplémentaires ou comptes administratifs

Acte : [Flux CA 2019 Ville.XML](#)

Multicanal : Non

Classer ▷

Annuler ▷

Préparé

Date 03/07/20 à 15:27

Par [PELE ID Camille](#)

Transmis

Date 03/07/20 à 15:30

Par [PELE ID Camille](#)

Accusé de réception

Date 03/07/20 à 16:43